



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Double évasion à la maison d'arrêt de Dijon

Question au Gouvernement n° 1053

Texte de la question

DOUBLE ÉVASION À LA MAISON D'ARRÊT DE DIJON

Mme la présidente. La parole est à M. René Lioret.

M. René Lioret. « Double évasion surréaliste à la maison d'arrêt de Dijon », titrait *Le Bien public* vendredi dernier, après l'évasion, la veille au petit matin, de deux détenus, dont l'un particulièrement dangereux, qui avaient scié les barreaux de leur cellule respective. Cet événement a stupéfié la population du département, mais pas le personnel pénitentiaire ni moi car, après avoir visité cet établissement le mois précédent, j'ai écrit le 11 décembre 2024 au garde des sceaux pour attirer son attention sur la vétusté de cette maison d'arrêt, sur la surpopulation qu'elle connaît et sur la livraison régulière de matériel par drones jusqu'aux fenêtres des cellules.

Qu'a-t-il été concrètement fait depuis un an ? Rien ! Il a fallu attendre le 26 novembre pour que soit annoncé un plan de fouilles, dit XXL alors qu'il ne prévoit même pas celle des détenus sortant de parloir. Pensez-vous que les 29 millions d'euros prévus soient suffisants pour 180 établissements pénitentiaires, dont bien plus que 6 posent problème ? En effet, un seul filet antidrones coûte plusieurs centaines de milliers d'euros et, compte tenu d'une sophistication croissante, la technologie de brouillage antidrones est hors de prix. C'est bien peu, 29 millions d'euros. C'est tout juste le coût annuel des mineurs non accompagnés dans un grand département. (*Exclamations sur les bancs des groupes EcoS et GDR.*)

M. Jean-Paul Lecoq. Ça n'a rien à voir !

M. René Lioret. Au-delà de l'épisode dijonnais, mes questions sont sérieuses. Comment allez-vous désengorger les prisons ? Allez-vous renvoyer dans leur pays d'origine les délinquants et les criminels à la fin de leur peine, ce qui éviterait la récidive ? Allez-vous enfin construire les places de prison promises par votre camp politique ? Allez-vous prendre des décisions fermes pour rétablir les fouilles sur les détenus à la sortie des parloirs ? Enfin, que comptez-vous faire pour garantir la sécurité d'un personnel pénitentiaire exténué ? (*Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'orateur. – Les députés des groupes RN et UDR applaudissent ce dernier.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Gérald Darmanin, garde des sceaux, ministre de la justice. Je ne vois pas très bien le lien entre des enfants en danger et les moyens qu'on doit consacrer aux prisons (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe GDR. – M. Damien Girard applaudit également*), mais je vais répondre à la question portant sur l'évasion évidemment inacceptable de deux détenus du quartier disciplinaire de la maison d'arrêt de Dijon. Qu'avons-nous fait ?, me demandez-vous. En onze mois, nous avons inauguré 3 000 places de prison, nous avons changé totalement le modèle carcéral pour construire trois fois plus vite et deux fois moins cher de nouvelles places et, surtout, nous avons créé deux prisons de haute sécurité. Votre camp politique ne cesse d'ailleurs de répéter sur les plateaux de télévision qu'il soutient cette dernière décision.

M. Sylvain Maillard . C'est vrai !

M. Gérald Darmanin, garde des sceaux . De récentes affaires de narcotrafic ont montré l'intérêt de rassembler les criminels les plus dangereux dans les prisons de haute sécurité de Condé-sur-Sarthe et de Vendin-le-Vieil. Avec un nouveau régime carcéral, validé par le Conseil constitutionnel, et de nouvelles prisons, nous avons été, ces six derniers mois, à la hauteur de ce qu'attendent les agents pénitentiaires et les Français.

Désormais, nous devons nous attaquer aux problèmes que connaissent l'ensemble des maisons d'arrêt : la surpopulation carcérale, que vous avez soulignée, mais aussi l'extrême vétusté de bâtiments tels que ceux de Dijon, construits il y a cinquante, cent ou cent cinquante ans, bien avant qu'on imagine l'existence des téléphones portables ou des drones. Les 29 millions d'euros que M. le premier ministre m'a permis de débloquer – bien avant les évasions – pour commencer dès cette année des travaux dans les six maisons d'arrêt les plus vétustes, y compris dans celle de Dijon, permettront, dans les prochaines semaines, de rendre étanches ces six établissements. Puis nous généraliserons ces mesures. Pour y contribuer, il ne faut pas pratiquer la politique du pire mais voter le budget de la nation. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR. – Mme Sophie Mette applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. René Lioret](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1053

Rubrique : Lieux de privation de liberté

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 décembre 2025